



AGENT TECHNIQUE POLYVALENT / ESPACES EXTERIEURS - SAISONNIERS

Dans le cadre d'un surcroît d'activité saisonnier la commune de TADEN, 2708 habitants, limitrophe de la ville de DINAN, recherche un agent technique polyvalent saisonnier, à temps complet, en charge de l'entretien des espaces extérieurs (espaces verts, voirie ...).

Sous l'autorité du Responsable des services techniques municipaux l'agent aura en charge les missions suivantes :

- 1. Entretien des espaces verts de la commune*
- 2. Nettoyage des voies et espaces publics*
- 3. Entretien courant et rangement du matériel utilisé*
- 4. Tri et évacuation des déchets*
- 5. Contrôle de l'état de propreté des espaces publics et aires de jeux*
- 6. Accueil des usagers ou utilisateurs des installations selon les consignes données*
- 7. Aide à la préparation des diverses manifestations*
- 8. Participation au service d'astreinte municipal (par roulement)*

1. DEFINITION DU POSTE

L'agent effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Maintient un espace public propre, accueillant, pédagogique, sécurisé pour les usagers. Il réalise des travaux neufs ou de restauration des espaces verts et naturels en s'adaptant aux contraintes et dans le respect des règles de l'art et de sécurité. Intègre la spécificité des matériaux vivants (eau, végétaux, terre, etc.) et la contrainte du respect de l'environnement du site. Il veille à l'entretien de la voirie et des équipements sanitaires accessibles au public.

Il représente l'image de la collectivité et de l'établissement auprès des usagers en tenant compte :

- De l'évolution de la demande sociale : diversification des publics, évolution des attentes des populations, demande de réactivité et de transparence des services publics
- De l'évolution des normes en matière sécuritaire (EPI, signalisation, sécurisation des opérations ...)
- De l'évolution des normes en matière environnementale (écologie, politique « zéro phyto », recyclage ...)

2. CONDITIONS D'EXERCICE

Conditions générales

Travail au sein d'une équipe de 6 agents

Lieu d'affectation : ateliers municipaux

Matériels, petits équipements et vêtements de travail fournis par l'employeur

Horaires saisonniers :

- Printemps Eté (avril-octobre) : 39h semaine
- Automne Hiver (novembre-mars) : 35h semaine

Pics d'activités liés aux manifestations.

Relations fonctionnelles

- Contacts avec le public
- Relations avec d'autres collectivités
- Relations permanentes avec le responsable des services techniques
- Travail en équipe

Spécialisations

espaces verts, entretien des équipements, entretien du petit équipement et matériel roulant

3. SAVOIRS

SAVOIR-FAIRE

- Signaler les anomalies aux référents : supérieur hiérarchique, élu
- Connaître les règles de sécurité et de maîtrise des risques sur les sites
- Respecter les consignes
- Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales
- Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes

3

SAVOIRS SOCIO-PROFESSIONNELS

- Techniques de base en espaces verts
- Utilisation et entretien des engins et matériels techniques
- CACES et Habilitation électriques fortement appréciés

SAVOIRS GENERAUX

- Organisation et organigramme de la collectivité
- Directives et procédures
- Droits et obligations des usagers et des agents de la fonction publique

SAVOIR ETRE

- Discrétion professionnelle, devoir de réserve
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Respect des horaires de travail
- Respect hiérarchique
- Disponibilité

4. MODALITES DE RECRUTEMENT

DATE DE PRISE DE POSTE	1 ^{er} juillet 2023
DUREE DU POSTE	Contrat à durée déterminée (saisonnier) 1 mois
TEMPS DE TRAVAIL	Complet (35h)
PROFIL DE RECRUTEMENT	Etudiants
REMUNERATION	Rémunération indexée, à minima, sur le 3 ^{ème} échelon du grade d'adjoint technique territorial. Régime indemnitaire : prime de 135 € mensuelle Soit un salaire mensuel net minimal d'environ 1 600 €.
MODALITES DE REMISE DES CANDIDATURES	Les candidatures comprendront une lettre de motivation et un CV. Elles pourront être adressées par courrier électronique de préférence (contact.mairie@taden.fr) ou par voie postale (Mairie de TADEN / 7, rue du Manoir / 22100 TADEN)
CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	Ludovic FLOURY Directeur Général des Services 02.96.87.63.50 l.floury@taden.fr